

Réunion du 14 décembre 2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ**

Nombre de conseillers en exercice : 96

Nombre de présents : 80

Nombre de votants : 85

L'an deux mille vingt, le quatorze décembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

**ETAIENT PRESENTS** : Mmes et MM Jean-Pierre CAZALÈRE, Gilles LÉVÊQUE, Jean-Pierre ESCOUTELOUP, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Corinne LAMARQUE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, José FLORES, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Idelette DEMAISON, Michel LAURIO, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Amandine PAINSET, Jean-Bernard PRAT, Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Henri POUSTIS, Gilles MARDELLE, Hervé LAFITTE, Monique LARRADET, Patrick GALOPIN, Frédéric GOUAILLARDOU, Loïc COUTRY, Jean-Simon LEBLANC, Laurent COUBLUCQ, Marie-Christine LUPIET, Nathalie DUPLÉIX, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Marlène LE DIEU DE VILLE, Bernard GOBERT, Pierre ZIEGLER, Francis LARROQUE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Stephan BONNAFOUX, Régis CASSAROUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Françoise DANDIEU, Christian LOMBART, Jean-Luc NOURY, Jacques CLAVÉ, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Corinne CARRIAT, Lindsey DEARY, Françoise RAMANANTSOA, Firmin LARA, Emmanuel HANON, Joëlle BAYLE-LASSERRE, Anita BEUSTE, Jean-Pierre BOUNINE, Luis Miguel CONEJERO, Marie DE MORO, Marc DESPLAT, Jean-Louis GROUSSET, Jacques LABORDE, Céline LEMBEZAT, Jean-Jacques SENSEBÉ, Jérôme TOULOUSE, Alain LENGLET, Nicolas LAPUYADE, Daniel BIROU, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Carole LARRIEU, Marc PEREZ, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Jérôme LAY, Guy ROMAIN, Francis GRINET, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Valérie CAMPAGNE-IBARCQ, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

**ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS** : Mmes et MM. Jean-Claude MIRASSOU, Alain PÉDEGERT, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Alice BENAVENTE (pouvoir à M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ), Daniel PÉDEPRAT, Laurent CHERITI, Nadia GRAMMONTIN, Patrick WARRYN (pouvoir à M. Hervé LAFITTE), Albert LASSERRE-BISCONTE, Hélène BOURDEU, Jean-Pierre FAYET, Anne-Lise GENNEVOIS, Gérard IRIART (pouvoir à Mme Corine CARRIAT), Pierrette DOMBLIDES (pouvoir à M. Luis Miguel CONEJERO), Madeleine PICHAUREAU (pouvoir à Mme Joëlle BAYLE-LASSERRE), Jean-Jacques LASCABES.

**SECRETAIRES DE SEANCE** : Mme Bénédicte ALCETEGARAY et M. Lindsey DEARY.

**RAPPORT N° 3 : SOUTIEN A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE POUR LA SOCIETE OCTIME VIA LA SCI GB ACTIV IMMO 1**

**Rapporteur : M. Michel DUPUY**

Depuis son installation fin 2016 sur la commune de Biron, OCTIME n'a cessé de poursuivre sa croissance.

Après l'acquisition des sociétés SPEC en 2015, MAPOTEMPO en 2017 et HR MAPS en 2018, avec un chiffre d'affaires de 25 millions d'euros en 2019 et un effectif global de 215 salariés, le groupe OCTIME continue sa progression sur le marché du SIRH (Système d'information de gestion des ressources humaines) et de la planification métier en France ainsi que dans ses filiales internationales.

Depuis 2017, le groupe a recruté environ 87 personnes dont 64 d'entre Biron, amenant ainsi l'effectif du siège social à 109 personnes.

Le projet de construction, porté par la SCI GB ACTIV IMMO 1 en cours de constitution, est basé sur les 3 axes suivants :

- Extension de bureaux afin de permettre au groupe OCTIME de poursuivre sa croissance tout en proposant aux collaborateurs une offre de service nouvelle renforçant la qualité de vie au travail pour fidéliser et attirer les talents ;
- Construction d'un hôtel franchisé ACCOR de 60 chambres suivant un concept nouveau « eco-friendly » (création de 12 à 15 emplois immédiatement) ;
- Construction d'un restaurant franchisé LA BOUCHERIE pour soutenir l'activité hôtelière, créant ainsi un ensemble attractif « hôtel + restaurant » au sein de l'une des zones d'activités économiques d'Orthez tout en allant dans le sens du développement touristique d'Orthez et des communes avoisinantes (création de 12 à 15 emplois immédiatement).

Ces projets amèneraient environ 200 emplois localisés sur l'emprise foncière vendue par la communauté de communes de Lacq-Orthez. L'extension d'OCTIME devrait permettre de localiser 50 à 60 nouveaux collaborateurs dans les 5 prochaines années.

Le dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprise inscrit dans notre règlement d'intervention économique a vocation à soutenir les entreprises de production et services à l'entreprise, c'est pourquoi nous n'étudions que le programme d'investissement lié à l'activité de la SAS OCTIME.

L'investissement objet de la demande de subvention correspond au programme d'extension des bureaux pour l'activité d'OCTIME, d'une superficie de 584 m<sup>2</sup> et d'un budget de 1 563 274,99 € HT. L'enveloppe de dépenses éligibles à notre règlement d'intervention est estimée à 1 400 330,16 € HT.

Il est donc proposé d'attribuer une aide à l'investissement immobilier à la SCI GB ACTIV IMMO 1 au profit du développement de la SAS OCTIME d'un montant plafonné à 100 000 €, soit un taux d'intervention de 7,14 %.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'octroyer** une aide de 100 000 €, soit 7,14 % d'une enveloppe de dépenses éligibles retenue à hauteur de 1 400 330,16 € HT,
- **d'autoriser** son Président à signer avec la SCI GB ACTIV IMMO 1 la convention qui fixe les modalités de versement de ladite aide, convention annexée à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,



Patrice LAURENT

